

PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE

Le Collège communal de la Ville de MONS informe la population que, dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de gestion durable de l'azote a été mise à jour et est soumis à une enquête publique sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon et ce, en vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, relatif à l'enquête publique.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
08/08/2022	16/08/2022	Département Environnement – Av. Frère Orban 9 à 7000 Mons Le 30/09/2022 inclus	Voir ci-dessous

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- via Internet sur le site de la Ville de Mons : <https://www.mons.be/vivre-a-mons/territoire/enquetes-publiques>, mais aussi sur le site du portail environnement de la Wallonie : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>
- à l'Administration Communale, chaque jour ouvrable pendant les heures de service OU le mardi jusqu'à 20h - **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** – 065/40.56.08, à l'adresse suivante : Département Environnement et Transition écologique, avenue Frère Orban 9 à 7000 MONS.

**Contact : Département Environnement et Transition écologique – environnement@ville.mons.be
Tel. : 065/40.56.01**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>. A défaut, il peut les adresser à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

Programme de gestion durable de l'azote
Via courrier : enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement Département de l'Environnement et de l'Eau, Enquête publique PGDA Avenue Prince de Liège 7 – 5100 JAMBES

La Directrice Générale,



Pour le Bourgmestre,
Nicolas MARTIN,
L'échevine déléguée,
Marie MEUNIER,

(s) Cécile BRULARD.

(s) Ch. BOUCHEZ,
Présidente ff du CPAS et Ville de Mons,
En charge des Affaires Sociales, de la Petite Enfance,
de l'Egalité homme/femme et de l'Agriculture.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, D.53, du Livre 1^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.